

COMMUNE NOUVELLE  
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 05.12.2022 / 05

LUNDI 5 DECEMBRE 2022 à 18 HEURES 30

**SÉANCE PUBLIQUE**  
**AU TELECENTRE**  
**Rue Delaplanche à LIVAROT**

Nombre de conseillers en exercice : 69  
Nombre de présents : 39  
Nombre de pouvoirs : 7  
Absents sans pouvoirs : 23  
Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le 5 DECEMBRE, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaients présents : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BENARD, Mme Vanessa BONHOMME, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Marianne FLORAT, Mr Alain FOUQUET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mr Philippe GUILLEMOT, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Brigitte MOREIRA, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

**Absents ayant donné pouvoirs :**

- Mr Daniel ANTOINE, pouvoir à Mr Philippe SOETAERT.
- Mr Fabrice FOUCHET, pouvoir à Mr Jean-Claude BENARD.
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR.
- Mme Virginie LAURO, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME.
- Mr Christophe LERNER, pouvoir à Mme Sylvaine HOULLEMARE.
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.
- Mme Isabelle VAN DER TUIJN, pouvoir à Mr Xavier LEMARCHAND.

**Absents excusés :**

- Mr Patrick BEAUJAN.
- Mme Mireille DROUET.
- Mme Jeannine LECLERC.
- Mme Stéphanie MARTIN.
- Mme Laure MONTREUIL.
- Mme Chantal POUCHARD.

**Absents :**

- Mme Virginie BARRIERE.
- Mr Jack BOISJOLY.
- Mme Evelyne BOUDEVIN.
- Mme Josette BRACONNIER.
- Mr Nicolas CHEREL.
- Mme Solène CUDENNEC.
- Mr Régis DUBOIS.
- Mr Thibault ECALARD.
- Mr Jérôme EDON.
- Mme Violaine GAUDEMER.
- Mr Arnauld JERU.
- Mme Véronique LADROUE.
- Mr Mickaël LAFOSSE.
- Mme Christine MOTTÉ.
- Mr Arnaud PHILIPPE.
- Mme Pascaline PHILIPPON.
- Mme Audrey QUERUEL.

Mme Véronique HOMMAIS est désignée secrétaire de séance.

**PRIX DE CESSION D'UNE PARCELLE DU LOTISSEMENT D'AUQUAINVILLE  
SUR LA COMMUNE D'AUQUAINVILLE**

Vu la délibération de la Commune de Livarot du 13 Décembre 2017 concernant l'accord de principe sur les prix de cessions des parcelles du lotissement d'Auquainville,  
Vu la demande de Madame Camille RIEDINGER et de Monsieur Mathieu CORNU d'acquérir la parcelle n°7 cadastrée Section 028 B n°501 et n°521 d'une superficie de 935 m<sup>2</sup>,  
Vu l'avis de France Domaine en date du 7 mai 2021,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le prix de cession de la parcelle n°7 d'une superficie de 935 m<sup>2</sup> à 40 000,00 euros TTC soit 33 333,33 € HT

Les élus auront à :

- donner leur accord pour la vente de la parcelle n°7 cadastrée Section 028 B n°501 et n°521 d'une superficie de 935 m<sup>2</sup> pour 40 000,00 € TTC soit 33 333,33 € H.T à Madame Camille RIEDINGER et Monsieur Mathieu CORNU,
- annuler la délibération du 08 février 2021 autorisant la vente de la parcelle n°7 à Monsieur Pascal PETITLAIRE et Madame Fabienne MOUTON,
- désigner Maître David GSCHWEND pour rédiger l'acte de vente,
- donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour concrétiser cette vente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** son accord pour la vente de la parcelle n°7 cadastrée Section 028 B n°501 et n°521 d'une superficie de 935 m<sup>2</sup> pour 40 000,00 € TTC soit 33 333,33 € H.T à Madame Camille RIEDINGER et Monsieur Mathieu CORNU,
- **ANNULE** la délibération du 08 février 2021 autorisant la vente de la parcelle n°7 à Monsieur Pascal PETITLAIRE et Madame Fabienne MOUTON,
- **DÉSIGNE** Maître David GSCHWEND pour rédiger l'acte de vente,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour concrétiser cette vente.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 5 décembre 2022.



Le Maire de la Commune,  
« Livarot – Pays d'Auge »  
Frédéric LEGOUVERNEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20221205-2022-12-09-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2022